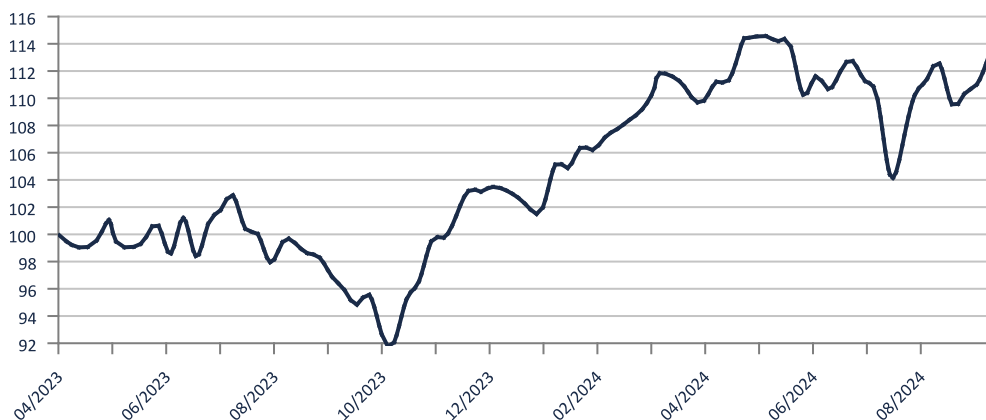


Actif net du portefeuille : 93,80 M€
Valeur liquidative de la part : 114,100 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP a pour objectif d'obtenir, sur sa durée minimum de placement recommandée de 5 ans, et en intégrant un filtre Investissement Socialement Responsable (ISR) pour la sélection et le suivi des titres, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indice de référence, tout en cherchant à réduire d'au moins 40 % l'intensité carbonomoyenne pondérée du portefeuille par rapport à celle de son indice de référence.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

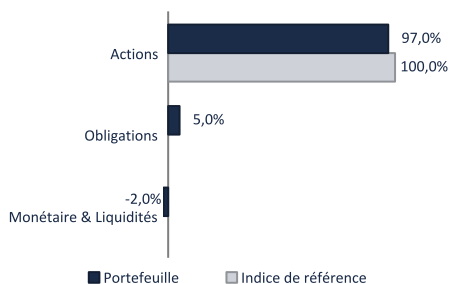
	1 mois	2024	1 an
Portefeuille	0,57	9,45	16,81
Indice de référence	1,02	11,65	20,31

Performances annualisées (en %)

	1 an
Portefeuille	16,81
Indice de référence	20,31

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

Valeurs actions	Poids	Secteur
ASML HOLDING NV	4,74%	Technologie
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	4,05%	Consommation non essentielle
SAP SE / XETRA	4,03%	Technologie
SANOFI - PARIS	3,32%	Santé
TOTALENERGIES SE PARIS	2,82%	Energie

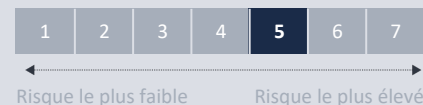


CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 17/04/2023

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Actions de pays de la zone euro

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR001400EG93

Devise : Euro

Indice de référence :
(Dividendes réinvestis)
100% MSCI EMU NR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,51%

Coûts de transaction : 0,34%

Principaux risques :
Risque de perte en capital
Risque actions
Risque de durabilité

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

INDICATEURS DE RISQUE

Volatilité annualisée

Portefeuille (en %)

1 an

12,06

Indice de référence (en %)

12,18

Tracking error (en %)

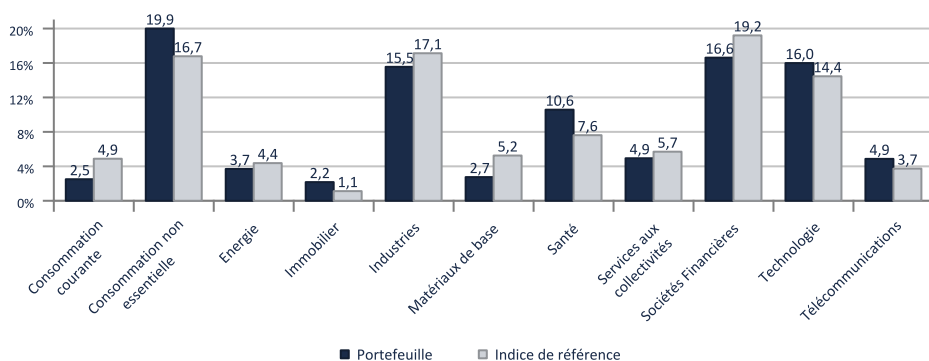
1,97

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS

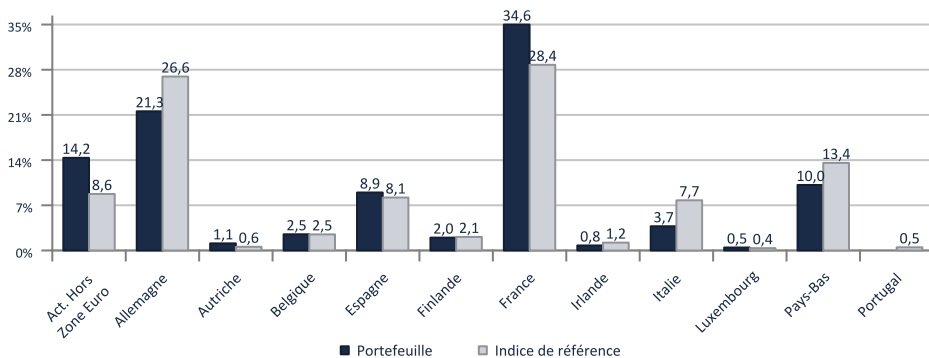
Meilleurs contributeurs	Contribution	Moins bons contributeurs	Contribution
PRUDENTIAL PLC	0,56%	ASML HOLDING NV	-0,42%
PROSUS NV	0,22%	UBISOFT ENTERTAINMENT	-0,17%
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	0,20%	EURO STOXX 50 1224	-0,15%
ZALANDO SE	0,20%	TOTALENERGIES SE PARIS	-0,14%
SIEMENS AG-REG	0,15%	STELLANTIS	-0,13%

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

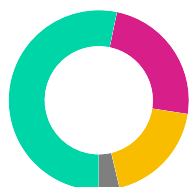
Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



Répartition par typologie de secteurs hors OPC



Cycliques 53.2%
Défensives 24.2%
Financières 18.9%
Pétrolières 3.7%

Economie et Marchés

En septembre, certains indicateurs économiques ont montré des signes de faiblesse (ISM manufacturier et emploi US) ravivant alors les inquiétudes des investisseurs quant au ralentissement économique en cours mais très vite contrebalancés en fin de mois par la publication des ventes au détails plutôt satisfaisante ou encore l'ISM des services américain. Dans ce contexte, les taux souverain américain à 10 ans, plus sensible à la croissance anticipée, ont rebondi en deuxième partie du mois pour finalement perdre -12 pb, à 3,78%, sur fond d'apaisement des craintes de récession. Par ailleurs, la baisse des taux directeurs de la Fed de -50 pb a également agi en soutien aux actifs risqués ou les indices actions (S&P 500 et Nasdaq) ont terminé dans le vert. En Europe l'environnement économique reste mitigé, comme le souligne la faiblesse des PMI en France et en Allemagne, ainsi que la dernière estimation du PIB pour le T2-2024 en zone euro, ne montrant pas de progression par rapport au T1, et affichant un léger recul de la consommation. Dans ce contexte, les indices actions comme le Stoxx Europe 600 (-0,4%) a peine à avancer, avant d'être davantage soutenu en fin de mois par les mesures de soutien annoncées en Chine. L'assouplissement monétaire de la BCE reste graduel, avec un nouveau -25 pb sur ses taux directeurs en septembre, ce qui s'est accompagné d'une appréciation de l'euro face au dollar (+0,8% à 1 euros = 1,114 \$), en dépit du recul des taux souverains allemands à 2 ans et 10 ans (respectivement - 32 pb et -18 pb). Enfin, notons qu'en France, l'incertitude politique continue de peser sur les actifs, en raison de la fragilité du nouveau gouvernement et de la trajectoire préoccupante des finances publiques.

Le mot du gérant

En septembre, le marché actions européen progresse de 1%. Après un début de mois baissier suite à la publication d'indicateurs économiques décevants aux Etats-Unis et en Europe, les marchés se sont ressaisis avec la baisse des taux de la FED et le plan de relance chinois. Dans ce contexte, les secteurs les mieux orientés sont ceux exposés à la Chine comme les matières premières et le luxe. L'automobile (profit warning de Mercedes, Volkswagen, Stellantis et BMW) et l'énergie (forte baisse du prix du pétrole) sont à l'inverse en retrait marqué. Le fonds sous-performe principalement de son biais français. Dans un contexte politique et budgétaire, la France continue de sous-performer les autres pays de la zone euro. L'allocation sectorielle a cependant été favorable grâce notamment à la surpondération de la consommation discrétionnaire, de l'immobilier et la sous-pondération des valeurs pétrolières. Les profit warning de Ubisoft et Worldline ont été les principales sources de contre-performance.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	16,91	20,07
Taux de couverture (en % de l'actif)	99,02%	99,80%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG Global *

Fonds/Univers	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Portefeuille	17,97%	43,99%	38,04%
Univers de départ	21,98%	43,05%	34,97%

* Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	6,73%	6,95%
Niveau 1	18,88%	14,83%
Niveau 2	41,25%	38,80%
Niveau 3	28,57%	32,16%
Niveau 4	4,57%	6,18%
Niveau 5	0,00%	1,08%
Taux de couverture	97,61%	99,80%

Source des données : Sustainalytics

Intensité carbone

	Intensité carbone (TCO2/M€ investis)*	Taux de couverture
Portefeuille**	69,32	99,06%
Indice de référence : MSCI EMU NR EUR	143,44	99,45%
Variation du portefeuille par rapport à l'indice de référence	-51,68%	

* L'intensité carbone du portefeuille est calculée à partir des données de l'agence S&P Global Trucost, dont la méthodologie du calcul des émissions carbone diffère légèrement de celle du GHG Protocol (Greenhouse Gas Protocol). Elle comprend :

- les émissions directes des entités détenues ou contrôlées par l'entreprise ainsi que toutes les autres émissions dérivées des opérations de l'entreprise
- les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie ainsi que les émissions des fournisseurs directs de l'entreprise

Ainsi les Scopes 1, 2 et une partie du Scope 3 du GHG Protocol sont couverts par cette méthodologie de calcul de l'intensité carbone. Pour plus d'informations, voir <https://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf>

** L'intensité carbone du portefeuille est calculée sur les actifs cotés du portefeuille à l'exclusion du cash et des OPC investis.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

	Portefeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
VIOLATION UNGC* * United Nations Global Compact : unglobalcompact.org	0,00%	0,00%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
	Couverture du fonds : 99,40%	Couverture de l'univers : 98,59%		
FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)	42,04%	39,89%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
	Couverture du fonds : 100,00%	Couverture de l'univers : 98,59%		
EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	100,00%	99,52%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière de droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.
	Couverture du fonds : 98,88%	Couverture de l'univers : 92,52%		

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.